



## Villejuif

# Le Maire de Villejuif renonce au projet d'implanter une cité éducative

Les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'action, CNT et SUD Education ont pris connaissance du communiqué de presse de Monsieur le Maire de Villejuif dans lequel il annonce qu'il renonce à déposer un dossier de labellisation cité éducative pour des écoles de la ville : *« Je suis donc aujourd'hui conduit à revenir sur cette hypothèse. » (...)* *« Les enseignants ont placé en préalable de tout échange le retrait de ce dispositif. Je m'y étais engagé, je ne passerai pas en force et la commune ne déposera donc pas de dossier dans les prochaines semaines. »*

Elles se félicitent que la mobilisation dans l'unité des enseignants des écoles de la ville avec leurs organisations syndicales ait permis d'obtenir l'abandon de ce projet.

Mais sur le plan national, le gouvernement continue son offensive visant à faire éclater le cadre national de l'Education Nationale et le statut des enseignants :

- ☞ développement des Cités éducatives,
- ☞ annonces du Président de la République d'une expérimentation pour 50 écoles marseillaises qui seraient soumises, dès la rentrée 2022, à des dispositions dérogatoires[i],
- ☞ projet de loi Rilhac sur la direction d'école instaurant des directeurs supérieurs hiérarchiques, isolés des équipes, installés sur un siège éjectable par la hiérarchie, des directeurs soumis à la mise en concurrence entre les écoles et aux desiderata des politiques ministérielles et locales ,

Les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'action, CNT et SUD Education réaffirment leurs revendications :

- ☞ Non à la mise en place des cités éducatives
- ☞ Abandon du projet d'expérimentation Macron pour les 50 écoles marseillaises
- ☞ Retrait de la loi Rilhac

Villejuif le 25 septembre 2021

---

[i] Dans ces écoles, les directeurs choisiraient les enseignants et l'école disposerait d'une large autonomie pour adapter les horaires, les rythmes scolaires avec la participation « d'acteurs extrascolaires », et déroger aux programmes nationaux